

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 25 MAI 2020

SEANCE PUBLIQUE

N° - POLICE ADMINISTRATIVE – Dénomination des voies et places publiques – Modification de dénomination – Rue des Bocages – Point à soumettre au Conseil communal.

LE CONSEIL,

Vu les articles L1122-30, L1122-32, L1133-I et L1133-2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu le décret du Conseil Culturel de la Communauté Française, en date du 12 avril 1974, relatif aux noms des voies publiques, modifié par le décret du 03 juillet 1986 ;

Vu la présence de trois tronçons de rue portant la même dénomination et les risques en découlant ;

Vu le courrier du 30 janvier 2020 sollicitant l'avis de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, Section Wallonne, sur la modification de la dénomination Sur les Waides au profit du nom « Rue des Bocages » pour la rue perpendiculaire à la voirie Bois Chaffoux ;

Vu l'avis favorable de la Commission susvisée, formulé dans la lettre de Madame Martine WILLEMS, Responsable de la section wallonne de la Commission en date du 12 février 2020 ;

Vu l'avis de la Section de Mme TARGNION, Bourgmestre, en sa séance du 14 mai 2020;

Par * voix contre * et * abstentions,

ARRETE:

Art. 1.- La dénomination existante "Sur les Waides" est modifiée au profit du nom « Rue des Bocages » pour la rue perpendiculaire à la voirie Bois Chaffoux.

Art. 2.- Le présent arrêté sera publié dans les formes légales, puis sera transmis, pour information, à M. le Ministre des Finances (Administration de l'Enregistrement et des Domaines), au Service Régional d'incendie, aux Services de Police de la Zone "Vesdre", aux différents Services communaux concernés (Maintenance, Urbanisme, Travaux, Aménagement du Territoire, Cellule Observatoire et Cartographie, Recette, Population, Finances, Documentation-Archives) ainsi qu'à M. le Percepteur principal de la Poste à Verviers et à M. le Greffier du Tribunal de Police.